

**Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics
GIE Luxembourg@Expo2020Dubai**

Appel de candidatures

Procédure : européenne négociée

Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :

Date limite: 20/03/2017 Heure: 16:00

Lieu : Administration des bâtiments publics à l'attention de Mme Mireille Domp 10, rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg e-mail : bp@bp.etat.lu Tél.: +352 46 19 19 1

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché : Appel à projets relatif à la conception du pavillon luxembourgeois pour l'exposition universelle EXPO 2020 Dubai

Description succincte du marché : Appel à projets relatif à la conception du pavillon luxembourgeois pour l'exposition universelle EXPO 2020 Dubai par un groupement d'architecte et de scénographe, en vue de la conclusion de marchés négociés. L'architecte sera mandataire du groupement.

Le pavillon luxembourgeois, à réaliser sur un terrain d'environ 3500m², se compose d'un espace d'exposition permanente, d'un espace polyvalent, d'un restaurant, de locaux administratifs et de gestion, de locaux techniques. La scénographie et l'architecture traitent de la problématique liée aux ressources en large et en détail en se basant sur les principes de l'économie circulaire et de l'interconnexion.

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

néant

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Conditions de participation : Ne peuvent participer aux présents appels de candidatures que les candidats qui remplissent les conditions légales pour s'occuper professionnellement de la prestation des services concernés. La participation est réservée aux architectes inscrits au registre professionnel du pays d'origine ou, à défaut de registre professionnel, possédant un diplôme d'architecte, délivré après un cycle d'études d'au moins 4 ans, correspondant au niveau d'un Master.

Remise obligatoire des documents suivants dans l'ordre qui suit :

A) Dossier de projet

- 1) les noms et adresse du candidat (les deux adresses de l'architecte et du scénographe)
- 2) une note précisant :
 - a) la relation entre le projet proposé et le thème de l'exposition du pavillon luxembourgeois avec proposition d'une dénomination pour le Pavillon et l'exposition permanente.
 - b) les qualités environnementale, énergétique et technologique du projet en faisant référence au concept de l'économie circulaire.
 - c) à l'intégration des principes assurant le confort et un climat intérieur agréable de manière durable.
- 3) les pièces graphiques suivantes :
 - a) plan d'implantation à l'échelle 1/500 ou 1/200 avec indication des accès, des entrées (pour le public/le personnel/les livraisons/les visiteurs de marque), des circulations, des surfaces non construites et de l'environnement immédiat
 - b) plan(s) d'ensemble (des différents niveaux) à l'échelle 1/200 représentant les aménagements intérieurs et l'organisation fonctionnelle
 - c) coupes et vues jugées significatives à l'échelle 1/200
 - d) visualisation(s) sous forme d'image de synthèse ou de dessins à main levée (au maximum 2)
 - e) schémas de la configuration scénographique
 - f) schémas pour une reconversion ultérieure à la fin de l'exposition (démontage, transport et remontage en entier ou partiel, recyclage entier ou partiel, ...) sous forme de scénarios décrits de façon succincte. Il convient de préciser en cas de remontage au Luxembourg d'indiquer le type de fonction qui pourrait y être affectée au-delà de sa fonction d'exposition.
 - g) schéma des considérations relatives aux exigences climatiques
- 4) un tableau succinct des surfaces et des volumes
- 5) une estimation sommaire du coût de construction et d'aménagement dans l'hypothèse des prix courants pour une réalisation et un démontage au Luxembourg. Ce prix ne tient pas compte du prix des technologies spéciales ayant recours p.ex. aux développements informatiques, aux créations virtuelles, à la diffusion grâce aux outils livrés par les satellites etc.

B) Documents administratifs

- 1) certificat d'inscription au registre professionnel de l'Etat membre où il est établi (seulement pour les architectes)
- 2) extrait du casier judiciaire ou, à défaut, document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance
- 3) certificats délivrés par les autorités compétentes de l'Etat membre selon lequel le candidat est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, des impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) selon les dispositions légales du pays où il est établi
- 4) attestations de souscription à des assurances responsabilités civile et professionnelle.
- 5) note de présentation du candidat, de ses moyens en personnel et en équipements techniques et informatiques ; en ce qui concerne ses ressources humaines, le candidat indiquera notamment le nombre total des employés ainsi que le nombre du personnel qualifié et diplômé avec indication des titres d'études et professionnels
- 6) liste des principaux services fournis et des projets réalisés ou étudiés au cours des cinq dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs maîtres d'ouvrages publics ou privés,
- 7) chiffres d'affaires annuels du candidat pendant les 3 derniers exercices
- 8) lettre de motivation précisant l'intérêt particulier que porte le candidat au projet (une lettre co-signée par l'architecte et le scénographe).

Critères d'évaluation des projets :

- 1) la pertinence de la proposition architecturale et scénographique au regard du thème de l'exposition et du programme défini dans le cahier des charges
- 2) la force d'expression et la cohérence entre la proposition architecturale et scénographique
- 3) la qualité de la réponse fonctionnelle par rapport aux exigences du cahier des charges (dont la flexibilité et l'adaptabilité du projet)
- 4) le caractère innovant du projet par ses solutions techniques et constructives proposées
- 5) les qualités environnementale, écologique et énergétique du projet suivant les critères du développement durable et du concept de l'économie circulaire
- 6) la qualité de l'aménagement de la partie non construite du terrain

Le dossier projet DIN A3 horizontal est à remettre en un exemplaire papier et sous format informatique pdf (sur CD ou stick USB). Le dossier administratif avec les pièces exigées aux << conditions de participation >> est à remettre en 1 exemplaire papier DIN A4 et sous format informatique avec les pièces regroupées dans un fichier PDF (sur CD ou stick USB).

Les langues du projet seront le français, l'allemand et l'anglais.

Le projet respectera les termes du cahier des charges à télécharger sur www.marches-publics.lu

La date limite pour la demande de renseignements est le 10 février 2017.

Présentation du dossier :

Toutes les pièces doivent être rédigées en français ou en allemand respectivement être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français ou en allemand. Le dossier suivra impérativement l'ordre indiqué.

Les pièces sont à produire individuellement pour chacun des bureaux du groupement.

Un dossier incomplet entraîne le rejet de la candidature

Réception des candidatures : Ne sont considérés que les dossiers complets remis avant la date limite du 20 mars 2017 à 16 heures à l'adresse de l'Administration des bâtiments publics

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 16/01/2017

La version intégrale de l'avis no 1700098 peut être consultée sur www.marches-publics.lu